

Séance introductory CAP ou pas CAP ?

COMPÉTENCES EDD

Compétence n°1 : S'ouvrir à la complexité des thématiques de développement durable

Compétence n°4 : Agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable

OBJECTIFS DE LA SÉANCE

- Lancer une dynamique de groupe positive et participative
- Découvrir les missions d'un éco-délégué
- Identifier les envies du groupe pour l'année
- Choisir collectivement le projet à mettre en œuvre parmi les parcours proposés

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Matériel en classe

- Tables mobiles
- Tableau
- Ordinateur + vidéoprojecteur (pour le diaporama de présentation)

Ressources de la mallette

- Le diaporama de présentation des projets
- La **fiche pratique "Les indispensables du référent"**

DÉROULÉ BREF

Présentation de la séance et activité brise-glace

Tour de table sur les attentes et ressentis 25 min

- Poser plusieurs questions
- Seuls ou en binômes

Présentation des projets Cap Eco-délégués 15 min

- Passage du diaporama de présentation
- Explication brève des 4 grandes thématiques

Décision du projet de l'année
Annonce du contenu de la prochaine séance

Intro

15 min

Le cœur de séance

30 min

Conclusion

10 min

DÉROULÉ

L'introduction

15 min

Présentation du déroulé de la séance :  “Aujourd’hui, on va apprendre à se connaître, partager ce que chacun attend de l’année en tant qu’éco-délégué, découvrir les différents projets possibles, et choisir ensemble celui que vous avez envie de mettre en place !”

Avant de rentrer dans le vif du sujet, vous pouvez proposer une animation “brise-glace” afin que les éco-délégués apprennent à se connaître. Munissez-vous d’une pelote de laine et demandez aux élèves de se mettre en cercle. L’objectif de ce temps est que chaque élève se présente et partage un centre d’intérêt. Vous pouvez introduire cette animation de la manière suivante :

 “Lorsque l’un d’entre-vous a la pelote de laine entre ses mains, il peut prendre la parole afin de se présenter (prénom, classe) et dire quelque chose (une activité, un plat, un objet, etc.) qu’il aime. Puis, les personnes qui apprécient la même chose lèvent la main et l’élève qui vient de se présenter déroule la pelote de manière à la donner à une de ces personnes. C’est à son tour de se présenter et de partager quelque chose qu’elle aime, et ainsi de suite jusqu’à ce que tout le monde se soit présenté.”

Au fur et à mesure, une toile va se tisser. A l’issue de ce tour de parole, vous pouvez utiliser cette toile comme une métaphore de votre groupe et en profiter afin de poser le cadre :

 “Nous allons travailler tous ensemble cette année en groupe. Comme nous venons de l’expérimenter en tissant cette toile, nous partageons des centres d’intérêt communs tout comme nous sommes différents. Lorsque l’on travaille en groupe, il est utile de définir un cadre pour créer un sentiment de confiance. Créer un cadre signifie de s’accorder sur des règles de parole, d’écoute et de prise de décision.”

Vous pouvez dès à présent poser ce cadre. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter les ressources de la partie “Pour aller plus loin”.

Le cœur de séance

40 min

25 min - Après l’activité brise-glace, proposez un court tour de table pour permettre à chacun de partager ses motivations, ses attentes pour l’année, ou une idée de projet qu’il ou elle aimera porter. L’objectif est de mieux cerner les envies du groupe et de poser les bases d’une dynamique collective. Vous pouvez par exemple proposer ces questions :

- “Qu’est-ce que ça veut dire pour vous être éco-délégué ?”
- “Pourquoi avez-vous eu envie de devenir éco-délégués cette année ?”
- “Qu’aimeriez-vous vivre ou accomplir dans ce rôle ?”

15 min - En s’appuyant sur cette discussion, présentez brièvement les différents projets Cap Éco-délégués proposés dans les mallettes avec le diaporama de présentation. Vous pouvez présenter les 4 grandes thématiques en passant le diaporama.

La conclusion 10 min

La séance se clôture par le choix du projet que les éco-délégués mèneront cette année. Une fois les différentes idées discutées, il est temps de trancher : vote à main levée, affichage d'idées ou simple consensus, à chacun sa méthode pour décider ensemble !

Une fois le projet sélectionné, cap sur la suite : la prochaine séance sera l'occasion de plonger dans le thème à travers un atelier ludique et instructif, pour bien lancer l'aventure collective !

POUR ALLER PLUS LOIN ...

Travailler ensemble efficacement demande de **poser un cadre** clair qui facilite l'**écoute, le respect et la prise de parole de chacun**. Cette démarche permet de créer un **climat de confiance** propice aux échanges constructifs et à **l'intelligence collective**.

Dans cette section, vous trouverez des ressources pour approfondir ces principes, ainsi que des outils clés pour mener à bien vos projets en groupe.

- La fiche pratique “**Les outils d'intelligence collective : le cadre**”
- La fiche pratique “**Les outils de d'intelligence collective – L'organisation du travail**”
- La fiche pratique “**Les indispensables à la conduite de projet**”
- L'article : “**Quel est mon rôle d'éco-délégué ?**” :
<https://capecodeleagues.goodplanet.org/ressources/quel-est-mon-role-deco-delegue/>

OBJECTIF

Vous êtes référent de l'Education au Développement Durable depuis peu ou maintenant depuis plusieurs années, voici quelques conseils pour accompagner les éco délégués dans leur sensibilisation et la mise en place d'un projet autour du développement durable.

ORGANISATION DES ÉLECTIONS DES ÉCO-DÉLÉGUÉS

Qui dit Cap Eco-délégués dit... Elections d'éco-délégués

Le rôle d'éco-délégués peut-être mal compris ou inconnu à certains élèves. Aussi, vous pouvez dans un premier temps leur partager cet article “*Quel est mon rôle d'éco-délégués ?*” afin qu'il ne subsiste plus aucun mystère sur ce rôle !

L'élection des éco-délégués est importante car elle concentre à elle seule plusieurs enjeux. Si son issue permet de désigner les élèves qui constitueront le groupe, elle peut également être l'occasion de présenter les missions et opportunités qu'offre le statut d'éco-délégué à l'ensemble des élèves et également initier les élèves à la dynamique des élections.

L'élection est l'événement qui amorce l'année éco-déléguée, il ne faut donc pas négliger son importance !

Dans la majorité des cas, l'élection des éco-délégués est réalisée par les professeurs principaux. Ils doivent être en mesure de présenter à l'ensemble des élèves les missions et les opportunités liées au statut d'éco-délégué.

Pour cela, l'équipe GoodPlanet met à votre disposition un document de présentation en deux parties :

- 1 Une première partie **rappelle les rôles et missions des éco-délégués**
- 2 Une deuxième partie **centralise les recommandations de l'équipe GoodPlanet pour organiser une élection d'éco-délégués**

Cohésion au sein du groupe d'éco-délégués tout au long de l'année scolaire

Une fois le groupe d'éco-délégués constitué, **il faut désormais que les élèves apprennent à se connaître, coopèrent et travaillent sur les actions qu'ils vont vouloir mener.** L'équipe Cap Eco-délégués y a dédié un article : “*Animer une communauté d'éco-délégués*”.

Il est possible que certains éco-délégués manifestent une certaine anxiété lorsque la crise environnementale est évoquée. L'article “[Comment aborder la question de l'éco-anxiété ?](#)” consigne des pistes et conseils afin de traiter au mieux ces questions.

OBJECTIF

Cet espace est dédié à la présentation des ressources relatives à la conduite des actions et projets des éco-délégués. Crées par l'équipe Cap Eco-délégués, ces ressources pédagogiques se caractérisent par une méthodologie simplifiée et intuitive afin que les éco-délégués puissent, par eux-mêmes, les mobiliser et se les approprier.

CRÉER UN GROUPE ET TRAVAILLER EN ÉQUIPE

Avant de se lancer dans la mise en place d'un projet, il est essentiel de **clarifier les conditions et modalités de travail du groupe d'éco-délégués**.



Utiliser l'intelligence collective peut s'avérer être une bonne manière de poser ces bases tous ensemble car elle laisse chacun s'exprimer et donner son accord sur les "règles du travail en groupe" qui sont en train d'être décidées.

Parmi ces "règles du travail en groupe", l'équipe Cap Eco-délégués recommande d'aborder **les questions du cadre et de l'organisation**. Pour savoir comme organiser ces temps, vous pouvez consulter les deux articles suivants :

- [Les outils d'intelligence collective : le cadre](#)
- [Les outils d'intelligence collective : l'organisation du travail](#)

METTRE EN PLACE UN PROJET

L'équipe Cap Eco-délégués met à disposition ses méthodologies afin de faciliter la conduite des projets et actions des éco-délégués.



La vidéo "[Comment monter un projet ?](#)" et l'article "[Comment construire un projet ?](#)" expliquent cette méthodologie et les outils mis à la disposition des groupes d'éco-délégués.

Impliquer l'ensemble de l'établissement dans les projets

Parfois, les actions des éco-délégués pâtissent d'un manque de visibilité et d'engagement de la part du reste de l'établissement. Il est pourtant essentiel que le plus grand nombre s'implique car nombreux sont les projets nécessitant la participation de tous et de toutes.



Deux articles donnent plusieurs idées afin d'impliquer un maximum de monde dans les actions éco-délégués :

- [Comment mobiliser mes camarades et créer du lien ?](#)
- [Comment faire une consultation dans son établissement ?](#)

LES OUTILS DE GESTION DE PROJET

Formaliser son projet

De l'idée à la mise en place, il existe de nombreuses étapes et la première consiste à s'assurer que toutes les conditions sont réunies afin de mener à bien son projet.

Fiche pratique : Les questions à se poser

Lors de cette étape, vous allez avoir l'opportunité de cadrer votre projet, en d'autres mots, davantage **détailler vos idées d'actions, rappeler la ou les problématiques auxquelles le projet répond, afficher clairement les objectifs et lister les personnes qui bénéficieront des actions.**

NB : Décrire plus concrètement les actions qui vont être menées permet d'éviter d'éventuels quiproquos et de s'assurer que l'ensemble du groupe a les mêmes idées et la même vision du projet.

Fiche pratique : Note de cadrage

Pour vous aider dans la formalisation de votre projet, l'équipe Cap Eco-délégués vous met à disposition une note de cadrage que vous pouvez imprimer et remplir. Cette note de cadrage synthétise les éléments clés de votre projet.

La mise en place du projet

Place au concret et à la mise en place de votre projet grâce au dossier mission par groupe thématique :

- **Groupe communication** : création des supports de communication et diffusion des informations autour du projet des éco-délégués ;
- **Groupe logistique** : organisation logistique du projet ;

Selon les projets :

- **Groupe collecte** : collecte des objets auprès des élèves de l'établissement dont ils ont besoin pour la réalisation de leurs projets ;
- **Groupe sensibilisation** : création ou utilisation des ressources pédagogiques existantes de Cap Eco-délégués pour sensibiliser les élèves de l'établissement sur la thématique du projet.

Dans ce dossier mission vous trouverez deux types de contenus :

Fiche mission

Cette fiche mission présente le rôle des groupes thématiques, propose un **plan d'action** à compléter ainsi que des **questions** auxquelles répondre pour aider les éco-délégués dans leurs missions.

Fiche pratique

Les fiches pratiques sont des ressources qui accompagnent de manière autonome les éco-délégués dans leurs missions.

Les indispensables à la conduite de projet

LES OUTILS DE GESTION DE PROJET

La restitution



Une fois le projet mis en place, une dernière étape est essentielle : la restitution. Elle permet de faire le compte-rendu du travail réalisé. Mais également de féliciter les éco-délégués pour leur engagement et de célébrer dans la convivialité le succès du projet qu'ils ont mis en place.

Elle peut s'organiser sous la forme d'une **journée évènement** avec le reste de l'établissement.

Elle peut s'organiser autour d'un goûter ou d'une activité commune, celle-ci sera l'occasion de présenter le bilan des activités menées et donner envie à d'autres élèves de s'engager l'année scolaire prochaine.



Fiche bilan

Il est indispensable d'**analyser l'ensemble du travail réalisé**, de mettre en valeur les actions qui ont bien fonctionné et de retenir les erreurs à ne plus refaire. Pour cela, une "**fiche bilan**" peut être complétée. Elle pourra être transmise aux futurs éco-délégués, cela les aidera probablement et permettra de garder une trace des actions mises en place cette année !

OBJECTIF

Lorsque l'on travaille en groupe, il peut être utile de définir ensemble un cadre pour s'accorder sur les règles de parole, d'écoute et de prise de décision. L'idée n'est pas de se contraindre mais au contraire de permettre à chacun de s'exprimer en sachant qu'il va être écouté avec attention et sans jugement.

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE, QUÉSACO ?

Qu'entend-on par "intelligence collective" ? Cela signifie s'organiser et travailler ensemble pour comprendre une situation et agir collectivement pour y répondre. Concrètement, dans Cap Eco-délégués, vous aurez besoin de l'intelligence collective pour comprendre les enjeux liés à la thématique choisie et agir pour y répondre à l'échelle de votre établissement.

La connaissance et l'expérience de chacune et chacun sont limitées. Nous avons tout intérêt à partager les savoirs (les connaissances et expériences personnelles), les savoir-faire et les savoir-être (personnalité, façons de parler, de s'écouter, de reconnaître et partager ses émotions, etc) pour répondre aux enjeux écologiques, qui nous concernent toutes et tous.

Mais l'intelligence collective d'un groupe n'apparaît pas comme par magie, elle est issue d'une démarche active de tous ses membres et nécessite des outils qui facilitent leur coopération. Vous trouverez dans les deux fiches Les outils de l'intelligence collective, quelques éléments pratiques que vous pourrez intégrer au fonctionnement de votre groupe d'éco-délégués (et à vos futurs projets en groupe !) afin que cette expérience soit enrichissante pour tout le monde et que vos projets se réalisent.

LES ASTUCES GOODPLANET

Le cadre

Dans un groupe, certains réflexes peuvent nuire à des échanges de qualité. Souvent, les plus expérimentés prennent davantage la parole, on s'interrompt et on répond sans avoir écouté l'autre attentivement.

Définir ensemble un cadre, et essayer de l'appliquer au mieux, permet de créer un sentiment de confiance au sein du groupe, de partager ses idées, d'avoir des discussions enrichissantes, qui sont les ingrédients de l'intelligence collective !

Nous vous proposons quelques règles simples :

➤ **Ecouter avec attention** : c'est peut-être la règle la plus importante, écouter en se concentrant sur ce que dit l'autre personne, et non sur ce que je vais lui répondre. Cela signifie aussi de ne pas couper la parole. Vous trouverez des astuces pour répartir les prises de paroles dans la partie "Gestes" ci-dessous.

➤ **Parler avec intention** : on pourrait aussi dire « tourner 7 fois sa langue dans sa bouche avant de parler », mais ça sonne moins bien. Il s'agit de prendre un temps pour réfléchir à ce que je veux dire et à ce que ça peut apporter au groupe. Par exemple, si le groupe parle d'un sujet précis et que j'ai une idée sur un autre sujet, il sera plus utile que je partage cette idée plus tard, plutôt que d'interrompre la discussion. Vous trouverez également des gestes pour réagir à ce qui est dit avec vos mains dans la partie "Gestes".

➤ **Être bienveillant** : envers les autres, c'est-à-dire que je ne porte pas de jugement sur les autres, je suis curieux de leur point de vue, même s'ils ne sont pas d'accord avec moi. Je suis aussi bienveillant envers moi-même, il n'y a pas de question bête, je suis là pour apprendre.

➤ **Se faire confiance** : chacun est légitime à prendre la parole. On ne s'exprime pas toutes et tous à l'oral avec la même facilité.

➤ **Parler en son JE** : cela consiste à s'exprimer depuis sa perception, son ressenti. Je ne fais pas de mon avis une vérité générale.

➤ **Respecter le cadre** : c'est-à-dire que chacun essaye d'appliquer ces règles au mieux. C'est la règle qui permet que le cadre fonctionne, que les discussions soient constructives. Par contre, il est tout à fait possible de décider collectivement de changer le cadre, c'est-à-dire d'enlever une règle qui n'apporte rien au groupe ou d'en ajouter pour améliorer son fonctionnement.

Enfin, ce cadre commun doit être rendu visible, c'est-à-dire affiché, afin qu'il soit plus facile de s'en rappeler et de l'appliquer lors de réunions en groupe. Vous pouvez utiliser la fiche "**Notre cadre commun : les règles de parole**" (ci-après) en cochant les règles « Actives » pour votre groupe, ou bien en réalisant une affiche vous-mêmes, à mettre en évidence dans la salle où vous vous réunissez régulièrement.

Notre cadre commun

Les règles de parole

Notre choix de règles d'intelligence collective

Définir ensemble un cadre pour s'accorder sur les règles de parole, d'écoute et de prise de décision permet de créer la confiance nécessaire pour faire émerger l'intelligence collective !

Nous vous proposons quelques règles simples. Libre à vous de choisir collectivement les règles que vous souhaitez mettre en place au sein de votre groupe d'éco-délégués et de les faire évoluer au cours de l'année selon vos besoins.

DESCRIPTIF	ACTIVE ?	OBSERVATIONS
ECOUTER AVEC ATTENTION J'écoute en me concentrant sur ce que l'autre dit, et non sur ce que je vais lui répondre, et surtout, je ne lui coupe pas la parole		
PARLER AVEC INTENTION Prendre un temps pour réfléchir à ce que je veux dire et à ce que ça peut apporter au groupe.		
ETRE BIENVEILLANT <ul style="list-style-type: none">• Envers les autres : je ne porte pas de jugement sur les autres, je suis curieux de leur point de vue• Envers moi-même : il n'y a pas de question bête		
SE FAIRE CONFIANCE Chacun est légitime à prendre la parole.		
PARLER EN SON "JE" S'exprimer depuis sa perception, son ressenti. Je ne fais pas de mon avis une vérité générale.		
RESPECTER LE CADRE Chacun essaye de s'appliquer ces règles au mieux.		

Les gestes

On a l'habitude de communiquer en se parlant mais il y a aussi d'autres manières de s'exprimer. Le temps est une ressource partagée dans un groupe. Si tout le monde parle en même temps, on ne s'entend plus. Certains gestes de communication non-verbale permettent de donner son avis, de faciliter la répartition de la parole et de rester engagé dans la discussion sans pour autant interrompre les autres.

Vous connaissez déjà toutes et tous au moins un geste que vous utilisez souvent en classe : lever la main. Mais il en existe plein d'autres, à vous de choisir lesquels vous voulez essayer pour que vos discussions en groupe se passent au mieux !



Bâton de parole : la personne qui parle est celle qui a le bâton (ou tout autre objet). Une fois la prise de parole terminée, elle remet le bâton au centre ou bien le donne à la personne qui souhaite parler après elle.



Compteur de prise de parole : si quelqu'un a déjà levé la main avant moi, je lève la main en faisant un 2 avec les doigts, la personne après moi fera un 3, et ainsi de suite. Quand une personne a pris la parole, les personnes suivantes peuvent réduire leur compteur de 1.



Silence **Silence** : pour obtenir le silence rapidement sans s'épuiser à hausser la voix, une technique simple existe, basée sur le mimétisme (notre tendance à reproduire ce qu'on voit). Si je vois une personne qui lève les 2 bras au-dessus de la tête en triangle, je m'arrête de parler et je fais le même geste. Par contagion, le silence est obtenu très rapidement !



Approbation **D'accord** : pour signaler que je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit, sans prendre la parole et ainsi laisser la discussion suivre son cours, remuer une main (ou les deux) devant soi vers le haut afin que le groupe puisse la voir. Il existe son équivalent pour exprimer son désaccord : on remue alors la main vers le bas.



Réaction **Réaction** : pour signaler que je souhaite répondre à la personne qui est en train de parler ou de questionner le groupe, je peux lui apporter une réponse directe, une précision, ou un complément en pointant mes index dans sa direction.



Point technique : pour signaler au groupe une information extérieure à la discussion en cours et assez urgente (on doit libérer la salle dans 2 minutes, quelqu'un ne se sent pas bien, etc.). Pour cela, faire un T avec ses mains bien en évidence.

Notre cadre commun

Les gestes

Notre choix de gestes pour faciliter nos échanges

On a l'habitude de communiquer en se parlant mais il y a aussi d'autres manières de s'exprimer. Certains gestes de communication non-verbale permettent de donner son avis, de faciliter la répartition de la parole et de rester engagé dans la discussion sans pour autant interrompre les autres.

DESCRIPTIF	GESTE	ACTIF ?	OBSERVATIONS
BATON DE PAROLE			
COMPTEUR DE PRISE DE PAROLE			
SILENCE	 Silence		
D'ACCORD	 Approbation		
RÉACTION	 Réaction		
POINT TECHNIQUE	 Point technique		

OBJECTIF

Les moments tous ensemble sont rares et courts, et pourtant déterminants pour mener à bien un projet collectif. Une manière de profiter de ces temps au maximum et faire avancer les projets est de définir des rôles en début de réunion, en faisant attention à ce que les mêmes élèves n'assurent pas toujours les mêmes rôles. N'oubliez pas d'appliquer le cadre que vous vous êtes fixés (règles de parole, gestes) pour que les discussions soient plus claires et équilibrées. A la fin de chaque réunion, faites le récapitulatif des actions à faire et notez au moins un responsable pour chacune d'entre elles. Cela ne veut pas dire que c'est cette personne qui fera la tâche tout seul, mais qu'elle s'assure qu'elle est bien réalisée à temps.

LES ASTUCES GOODPLANET

La fréquence de réunion

L'équipe GoodPlanet vous conseille de **définir une fréquence de réunion** qui vous convient. Cela dépend bien sûr de chaque établissement et il y a des périodes de l'année où vous pourrez y dédier plus ou moins de temps. Cela dit, se retrouver toutes les semaines, même sur un court créneau (une demi-heure le midi par exemple), peut permettre de faire le point régulièrement sur l'avancée des actions et entretenir les liens au sein du groupe d'éco-délégués.

→ Pensez à consulter le calendrier indicatif du projet choisi afin de planifier vos temps de réunion en fonction des délais.

La répartition du travail dans un groupe

Pour réaliser votre projet, vous allez avoir besoin de travailler en groupe. Mais comment se répartir les différentes tâches nécessaires pour le mener à bien ?

On vous propose de remplir la fiche "**Notre cadre commun : la répartition du travail**" (en page suivante) pour vous aider à identifier les compétences et les envies de chacun. Voici une proposition pour son utilisation :

1. Réfléchissez aux missions qui seraient nécessaires pour mener à bien votre projet
2. Des propositions de missions générales sont numérotées, mais vous pouvez rajouter des missions plus spécifiques à votre projet, toujours avec un numéro correspondant.
3. Organisez ces différentes missions dans un plan d'action.
4. A l'aide de la page suivante, chaque éco-délégué rempli ses zones de compétences, d'appétences et d'enthousiasme avec les missions énumérées précédemment.

Vous pourrez ensuite former des groupes de mission en fonction des appétences et compétences de chacun et vous répartir les missions du plan d'action. Par exemple, une personne qui sait créer des visuels pour communiquer peut aider celles qui souhaitent apprendre à réaliser une première affiche.

Notre cadre commun

La répartition du travail

Définir sa zone de compétence et d'appétence.

Réfléchir à ce que l'on sait faire et ce que l'on a envie d'apprendre à savoir faire est une étape qui peut vous aider à vous répartir les tâches pour réaliser votre projet, et en retirer des apprentissages pour le futur.

Vous pouvez inscrire les numéros des missions dans les 3 zones ci-dessous (compétence, appétence, enthousiasme) individuellement, puis faire le point ensemble.

- 1. Imaginer des idées de projets
- 2. Chercher des informations scientifiques
- 3. Consulter mes camarades
- 4. Débattre des idées
- 5. Aller me renseigner auprès du personnel de l'établissement
- 6. Animer un atelier de sensibilisation
- 7. Fabriquer des choses

- 10. Communiquer à l'écrit (journal, proNote, ...)
- 11. Communiquer à l'oral (présenter le projet)
- 12. Organiser un évènement
- 13. Animer une réunion
- 14. Créer des visuels pour communiquer
- 15.
- 16.
- 17.

Ma zone d'enthousiasme

Compétence + appétence

J'aime faire cette mission, je m'épanouis

Ma zone de compétence

Je sais faire mais ça peut m'ennuyer

Ma zone d'appétence

Je ne sais pas ou peu faire, mais j'ai envie d'apprendre à le faire

Les outils d'intelligence collective : l'organisation du travail

Facilitateur

Personne(s) chargée(s) de distribuer la parole et de veiller à ce que le cadre commun soit respecté.



Gardien du temps

Une personne qui s'assure que le timing est respecté. Elle peut veiller à ce que les discussions ne s'éternisent pas et annoncer au groupe le temps restant.



Scribe

Personne(s) chargée(s) de prendre des notes des réunions pour :

- garder une trace de ce qui s'est dit
- identifier et répartir les tâches à faire
- faciliter le remplissage de la fiche projet

